



Mulhouse, le 16 mars 2022

Lettre ouverte à la Direction de Stellantis

Monsieur le Directeur,

Depuis le 14 mars dernier, les recommandations gouvernementales en vigueur ont été assouplies rendant notamment le port du masque en entreprise non obligatoire.

Cette mesure était fortement attendue dans toutes les unités du site, nous convenons tous qu'il est difficile de travailler en continu avec un masque sur le visage.

Malgré ces nouvelles mesures, Stellantis impose le maintien du port masque en entreprise. Cette décision unilatérale n'appelle pas à une négociation ou discussion avec les instances ou les syndicats de l'entreprise.

Pour l'Unsa, le manque de concertation est regrettable !

Depuis le début de cette pandémie, les salariés ont su s'adapter à toutes les contraintes imposées pour maintenir la production :

- En subissant depuis le début de la crise sanitaire les soubresauts de la production.
- En répondant présents à chaque sollicitation du groupe.
- En étant responsables et surtout très respectueux des normes mises en place afin d'éviter la propagation du virus.

Aujourd'hui, les attentes sont fortes pour retirer le masque. L'Unsa demande à la direction de revoir sa position.

Bien entendu l'UNSA se tient disponible pour échanger sur la mise en œuvre du non port du masque en entreprise.

David RODRIGUES de CASTRO